



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 31 janvier 2022, à 19 h, en visioconférence, Saint-Félix-de-Kingsey.

M. Simon Lauzière, maire suppléant, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

M. Éric Provencher –	conseiller siège n° 1	présence en visioconférence
Mme Marie Gauvin –	conseillère siège n° 4	présence en visioconférence
M. Mario Lemire –	conseiller siège n° 5	présence en visioconférence
M. Jean-François De Plaen -	conseiller siège n° 6	présence en visioconférence

Est également présente :

Mme Mélanie Jolicoeur, adjointe trésorerie, agissant à titre de secrétaire ad hoc de la séance.

Le conseiller siège n° 2 monsieur Douglas Beard est absent.

UN AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ NOTIFIÉ TEL QUE REQUIS PAR LE PRÉSENT CODE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19 h, heure locale.

2. AVIS DE CONVOCATION

Monsieur Simon Lauzière, maire suppléant, confirme que les membres du conseil municipal ont reçu un avis de convocation 48 h avant la présente séance. Le conseil s'en déclare satisfait.

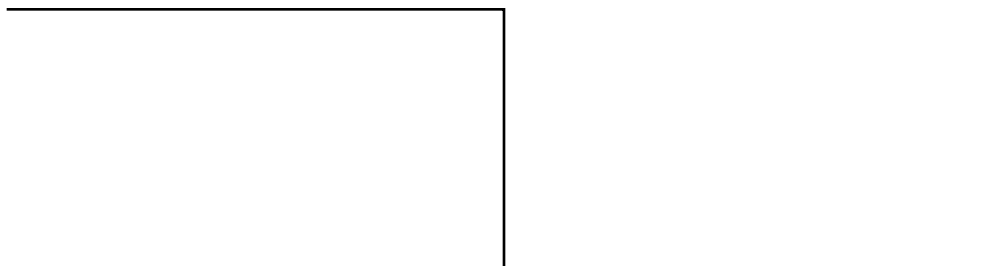
29-01-2022 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Mario Lemire
Appuyé par monsieur Éric Provencher

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2022
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté





No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

30-01-2022 4. **ADOPTION DU BUDGET 2022**

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière et autre base	2 269 562,29 \$
Compensation tenant lieu de taxes	8 281,00 \$
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres <i>Subventions (voirie, premiers répondants, loisirs, redevances)</i>	610 969,12 \$
Services rendus <i>Quote-part et entraide incendie, inscriptions au camp de jour</i>	122 185,00 \$
Imposition de droits <i>Droits de mutation, droits sur carrières, intérêts sur arrrages de taxes</i>	189 500,00 \$
Amendes et pénalités	13 800,00 \$
TOTAL DES REVENUS	3 214 297,41 \$

DÉPENSES	
Administration générale	(681 497,00) \$
Sécurité publique	(497 064,00) \$
Voirie municipale	(823 330,00) \$
Hygiène du milieu	(331 272,38) \$
Santé et bien-être	(12 900,00) \$
Aménagement, urbanisme et développement	(63 460,00) \$
Promotion et développement économique	(23 763,00) \$
Loisirs et culture	(209 980,00) \$
SOUS-TOTAL	(2 643 266,38) \$
FRAIS DE FINANCEMENT	(174 334,97) \$
FRAIS D'INVESTISSEMENT	(396 696,06) \$
TOTAL	(3 214 297,41) \$

Il est proposé par monsieur Éric Provencher
Appuyé par monsieur Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter les prévisions budgétaires 2022 telles que présentées.

Adopté

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

31-08-2021 6. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et ont fait l'objet de discussions;

Il est proposé par monsieur Jean-François De Plaen
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 19 h 10

Adoptée

M. Simon Lauzière
Maire suppléant

Mélanie Jolicoeur
Adjointe trésorerie